INFLUENZA AVAIRE HAUTEMENT PATHOGENE AU TOGO : CONTROLE ET SURVEILLANCE *

Landry Ndriko Mayigane [1], **Jean Yaovi Hounkanly** [2], **Youssouf Kabore** [3] et **Frédéric Poudevigne** [3]

RESUME

En Septembre 2008, le Togo a connu pour la seconde fois après 2007 des nouveaux foyers de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) à virus H5N1. La FAO (Food and Agriculture Organisation) a dépêché sur place une équipe du Centre d'Urgence pour les Maladies Animales Transfrontalières (ECTAD) pour aider le gouvernement togolais à contrôler les foyers et empêcher au virus de se répandre dans le pays. La stratégie de contrôle et de surveillance élaborée a aussitôt été mise en œuvre dans la région concernée et a permis la maîtrise du foyer et l'indemnisation des propriétaires de volailles abattues.

Les activités menées ont concerné entre autres les abattages sanitaires, l'application des mesures de biosécurité et le renforcement du système d'épidemiosurveillance du Togo.

Mots-clés : Influenza aviaire hautement pathogène, Togo.

SUMMARY

In September 2008, Togo was struck, for the second time after the 2007 outbreak, by the Highly Pathogenic Avian Influenza H5N1 virus. The FAO deployed an emergency unit in Togo as part of an early response to help the togolese government in controlling the outbreak and stopping the virus spread in the country. This unit developed a strategic plan for avian influenza control and surveillance that was promptly implemented in the country.

The activities carried out ranged from mass culling of poultry in the infected area with strict application of biosafety measures to the strengthening of the epidemio-surveillance system in Togo.

Keywords: Highly Pathogenic Avian Influenza, Togo.

---

* Texte de la communication affichée au cours des Journées scientifiques AEEMA-AESA, 4-5 juin 2009

[1] Consultant FAO ECTAD pour le suivi des opérations de surveillance au Togo ; landry.mayigane@gmail.com

[2] Consultant FAO ECTAD au Ministère Chargé de l'Elevage, Togo

[3] Unité FAO ECTAD au Centre Régional de Santé Animale de Bamako, Mali

I - INTRODUCTION

Du 9 au 11 septembre 2008, trois petites exploitations avicoles, très proches les unes des autres, situées dans la zone d'Agbata à 20 kilomètres à l'Est de Lomé ont été touchées par le virus de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) provoquant la mort de plus de 2 300 volailles (figure 1).

La zone du foyer est située à proximité de la route côtière principale reliant le Nigeria à la Côte-d'Ivoire et traversant le Togo sur toute la largeur de la région maritime. Le secteur avicole y est constitué de nombreux élevages de secteur 3 (classification FAO) c'est-à-dire de petites exploitations de 500 à 3 000 pondeuses de races importées avec un faible niveau de biosécurité. C'est dans cette même zone, en 2007, que le Togo déclarait ses premiers cas d'Influenza Aviaire avec une souche du virus H5N1 similaire à celle du présent foyer [4]. A cette époque déjà, le gouvernement du Togo avec l'appui de la FAO et d'autres partenaires techniques avait pris des mesures restrictives et préventives afin d'éradiquer les foyers. Mais dans la zone d'Agbata, les abattages avaient ciblé uniquement les fermes commerciales.

Figure 1

Localisation des foyers

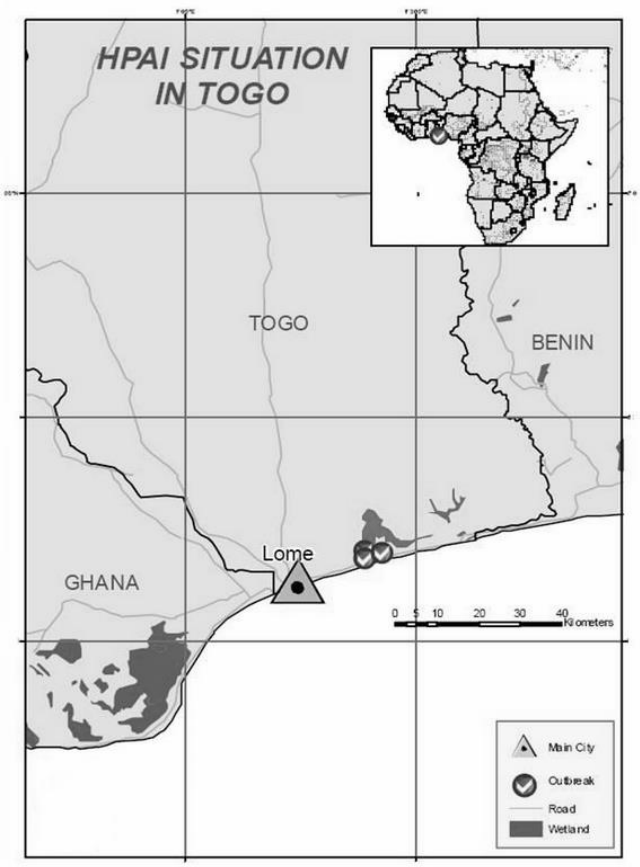

[4] Plus de 99,9% de similitude selon le laboratoire de référence OIE/ FAO de Padoue

II - RIPOSTE

Pour les foyers de 2008, l'abattage, toutes espèces de volailles confondues, a touché un total de 11 328 sujets. Sept villages ont été concernés à savoir Kpogan-Agbétiko, Afiadégnigba, Agbata, Agbavi, Dagué, Agbodankopé et Gbodjomé. Afin de réduire le risque de persistance virale dans la zone de protection, l'abattage a ciblé uniquement les volailles locales en divagation (canards et poules). En outre, neuf élevages commerciaux de secteur 3 ont vu leur biosécurité renforcée et ont constitué des élevages sentinelles permettant la détection rapide de toute résurgence du virus.

Environ 34 000 USD (16 684 254 FCFA) ont été mobilisés pour indemniser les propriétaires de volailles sur la base d'une grille préalablement établie et validée par les autorités togolaises.

L'incinération, l'enfouissement des cadavres de volailles et la désinfection des élevages ont été scrupuleusement respectés dans le cadre de la biosécurité.

Des barrières sanitaires avec des rotoluves à l'entrée et à la sortie de la zone de protection ont été installées pour contrôler l'éventuelle dissémination du virus suite aux déplacements des produits avicoles, des personnes et des véhicules (figure 2).

Figure 2

Dispositif de contrôle et de surveillance

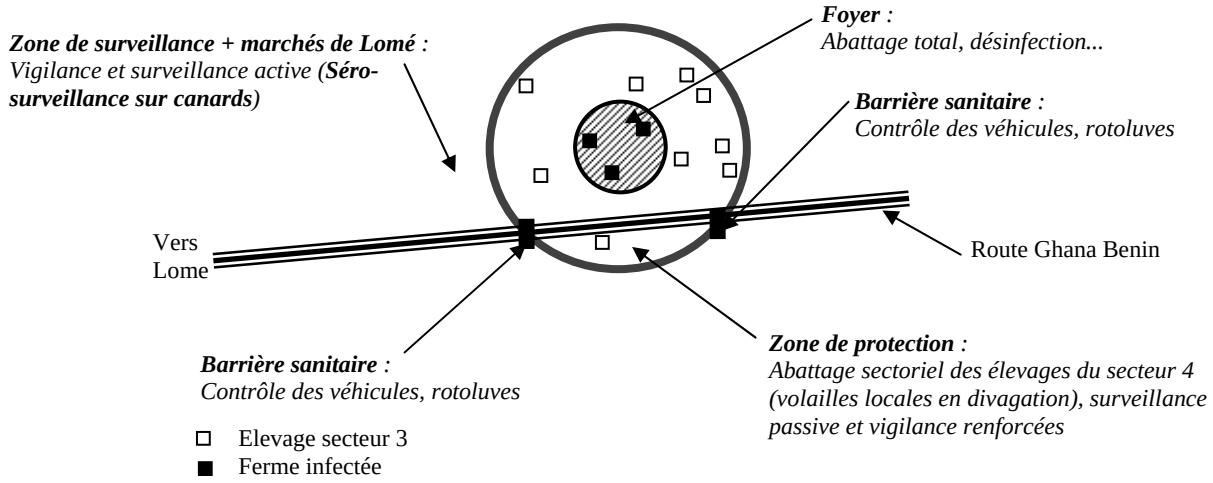

III - SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE

La vigilance a été renforcée dans les trois zones d'intervention (foyer, protection et surveillance) délimitées à partir du foyer et dans les zones frontalières. Plus de 75 fermes avicoles avec un effectif cumulatif de 106 566 volailles ont fait l'objet d'une surveillance active. Une séro-surveillance (Test IHA) a été essentiellement conduite sur les canards dans les élevages et dans dix marchés de Lomé qui sont des lieux à forte concentration de volailles d'origine diverse et où on n'applique guère les mesures de biosécurité recommandées. L'objectif étant de contrôler la circulation du virus à bas bruit.

La surveillance passive quant à elle a été marquée par des visites des exploitations en réponse aux alertes de mortalité. La sensibilisation et la mobilisation des éleveurs ont largement contribué au bon déroulement des opérations [Mayigane, 2009].

IV - DISCUSSION ET CONCLUSIONS

La menace de l'IAHP est toujours présente en Afrique sub-saharienne avec l'importance de la production avicole et les faibles mesures de biosécurité qui constituent des facteurs de risque. Les échanges culturels et économiques considérables que les pays de la sous-région entretiennent sont probablement responsables de la dissémination du virus d'un pays à l'autre [Squarzoni *et al* 2006]. Au Togo, les résultats du séquençage confirment que le virus est entré dans le pays avant les premiers foyers (G. Cattoli, communication personnelle) et s'y est probablement maintenu plus d'un an après les premiers abattages. En plus des actions qui sont déjà menées à l'échelle nationale et pour plus d'efficacité, le contrôle et la surveillance de l'IAHP doivent se faire aussi à l'échelle sous-régionale au sein des réseaux existants (à l'instar de ceux mis en place par la FAO/ECTAD : RESEPI et RESOLAB) et en développant des programmes transfrontaliers de lutte et de prévention.

La réapparition de l'épizootie au même endroit au Togo avec la même souche du virus a suscité beaucoup d'interrogations notamment sur la persistance du virus parmi les populations avicoles villageoises, notamment les canards. Pour l'heure, aucune investigation n'a permis d'élucider l'origine exacte de cette résurgence. La stratégie développée au Togo a cependant permis de contenir le dernier foyer et la surveillance active sur les marchés et en périphérie des foyers n'a pas révélé à ce jour, de circulation virale. Cette surveillance se poursuivra dans le cadre des activités du Réseau National d'Epidémiosurveillance des Maladies Animales du Togo (REPIMAT).

BIBLIOGRAPHIE

Mayigane L. - Rapport final de mission - Assistance d'urgence au Togo - Activités Grippe Aviaire. 2009. CMC /AH FAO ECTAD. Projet OSRO/RAF/722/SWE.

Squarzoni C., Bastiaensen P., Plante C., Denormandie N., Seck B.- La grippe aviaire en Afrique subsaharienne : un premier bilan. *Epidémio. et santé anim*., 2006, **50**, 57-69

Remerciements

Les auteurs remercient chaleureusement les cadres de la Direction de l'Elevage et de la Pêche et de la représentation FAO du Togo : Drs. Akpeli Yao, Karim Seidou, Balabadi Bawoumondom Dao, Mr. Awoume kodzo Agbelesessi, Mlle Emilie Gomaro, Mme Atohoun Gomez Amba odette, Mrs. Adolphe DeMedeiros, Gibril Kossi Oke et Georges Tete.

A l'ECTAD à Bamako : Drs. Frédéric Poudevigne, Youssouf Kaboré, Boubacar Seck et Fallou Gueye, Mlle Stéphanie Simard, Mrs Ibrahim Maiga et Olivier Adier.

A la FAO à Rome : Dr. Joseph Domenech, Mmes Cecchi Rossana, Sabrina Mayoufi, Viviana Panetti et Anda Fabrizi.